

Travaux de mise en conformité de la gare de Courtemaîche.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Renens, le 15 septembre 2026



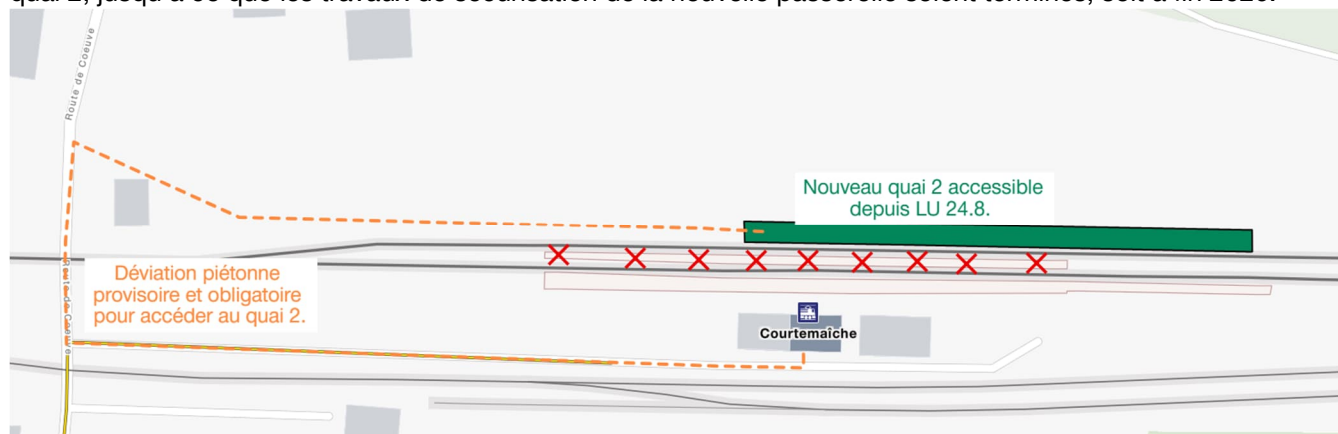
Travaux: Courtemaîche.
Durée: 4.10.2026 au 16.11.2026

Chères riveraines et chers riverains,

Les travaux de mise en conformité de la gare de Courtemaîche se poursuivent. Le projet consiste à améliorer le confort pour la clientèle, ainsi qu'à garantir l'accès pour toutes et tous en gare de Courtemaîche. En parallèle, des travaux d'entretien doivent être effectués à Courtemaîche afin que les trains continuent de circuler en toute sécurité et ponctuellement. Vous trouverez au verso les dates des prochains travaux de nuit planifiés.

Chemin d'accès au quai 2

Le nouveau quai 2 ayant été mis en service, la déviation piétonne mise en place le 24 août dernier reste en vigueur. La déviation piétonne via le passage à niveau à la Route de Coeuve est obligatoire pour accéder à ce nouveau quai 2, jusqu'à ce que les travaux de sécurisation de la nouvelle passerelle soient terminés, soit à fin 2026.



Rappel pour votre sécurité: interdiction de traverser les voies.

En raison du chantier en cours, les trains peuvent partir d'un quai différent de vos habitudes. Nous vous recommandons de vérifier sur l'horaire en ligne sur [CFF.ch](https://www.cff.ch) ou l'application CFF Mobile de quel quai partira votre train afin de prévoir suffisamment de temps pour y accéder. L'application Mobile CFF vous permet en outre de



configurer votre trajet pendulaire personnel. Abonnez-vous aux notifications push en cas de perturbations ou d'écarts par rapport à l'horaire en raison de chantiers, même sans consulter l'horaire.

Ayant constaté plusieurs comportements dangereux à Courtemaîche, nous profitons de ce courrier pour vous rappeler qu'il est interdit (Art. 86 al.1 de la loi fédérale sur les chemins de fer (RS 742.101)) et très dangereux de traverser les voies de chemin de fer. Pour votre sécurité, nous vous remercions d'utiliser les accès officiels pour accéder à vos trains. Outre un risque d'amende, **c'est votre vie que vous mettez en danger**.

Impact sur le trafic ferroviaire Porrentruy-Delle.

Pour des raisons de sécurité, les travaux d'entretien de la voie doivent être effectués hors exploitation et nécessitent des interruptions du trafic entre Porrentruy et Delle. Les trains seront remplacés par des bus les nuits, de 21h40 à 3h45, du 8 au 13 novembre et du 16 au 20 novembre 2026, ainsi que le week-end du vendredi 13 novembre à 21h40 au lundi 16 novembre 2026 à 3h45. Il est vivement recommandé de consulter l'horaire en ligne sur [CFF.ch](https://www.cff.ch) ou l'application CFF Mobile avant vos déplacements. L'application Mobile CFF vous permet en outre de configurer votre trajet pendulaire personnel. Abonnez-vous aux notifications push en cas de perturbations ou d'écarts par rapport à l'horaire en raison de chantiers, même sans consulter l'horaire.

À partir de décembre, nous vous informerons des travaux consécutifs dans un nouveau courrier.

En tant que cheffe de projet, je reste volontiers à votre disposition en cas de questions via l'adresse: projets.romandie@cff.ch.

Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum les nuisances dues aux travaux. D'avance, nous vous prions de nous excuser pour les désagréments et vous remercions de votre compréhension.

Avec nos meilleures salutations,

Camille Spinelli, Cheffe de projet

Aperçu des travaux planifiés de nuit et les week-ends.

Date	Durée	Type de travaux
Du 4 au 30 octobre 2026 (Du LU au VE)	0h00 – 4h00	Travaux d'électrification des installations ferroviaires Nuisances: peu bruyant
Du 10 au 13 novembre 2026 Du 18 au 19 novembre 2026	21h00 – 6h00	Travaux d'entretien de la voie ferrée Nuisances: bruyant
Du 14 au 16 novembre 2026	Du SA à 1h00 au LU à 6h00 Week-end de travaux intensifs	Travaux de renouvellement d'aiguillages Nuisances: bruyant

Vous trouverez les modifications à court terme du programme de construction et des informations complémentaires dans votre région sous [cff.ch/travaux](https://www.cff.ch/travaux) (inscription à la newsletter).

